
LARISA GURNICK:

Bonjour à tous. Merci beaucoup de participer à ce webinaire. Je vous demande à tous d'éteindre le micro de votre téléphone. Si vous avez besoin de parler, appuyez sur *7 sur votre téléphone. Donc, encore une fois, nous vous demandons d'éteindre le micro de votre téléphone pour que nous puissions interpréter correctement.

La conférence d'aujourd'hui sera enregistrée.

Bonjour à tous. Bienvenue. Je vous présente M. Tom McKenzie qui va nous faire la présentation.

Allez-y, M. McKenzie.

TOM MCKENZIE:

Merci beaucoup. Bonjour à tous. Avant de commencer, je vois sur le WebEX la liste des intervenants. Tim McGinnis et moi-même sommes donc indiqués. Mais nous avons en fait Rosa Delgado et Nick qui parleront également. Donc, il serait nécessaire de les ajouter à la liste des intervenants, s'il vous plait.

Alors, bienvenue à tous. Merci d'être avec nous. Bienvenue encore une fois. Donc, c'est une présentation sous forme de webinaire que nous allons avoir pour la révision 2016-2017 de la communauté At-Large. Donc, cette présentation est principalement focalisée sur les membres de la communauté At-Large qui n'ont pas eu l'opportunité de commenter ou de consulter le travail ou le processus de révision continu.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, au cours des minutes à venir, nous allons vous présenter les principaux points de recommandation de cette révision. Alors, ce webinaire sera ensuite suivi d'une – question – session, pardon, de questions/réponses. Surtout si vous n'avez pas encore eu l'opportunité de faire vos commentaires, nous serons ravis de les entendre.

Alors, très rapidement, j'aimerais vous faire un petit rappel. Que faisons-nous exactement dans le cadre de cette révision ? Il y a deux choses qu'il ne faut pas oublier ou qu'il faut vous rappeler. C'est déjà l'objectif des révisions qui sont en fait définies par les statuts de l'ICANN. Donc, il y a trois questions principales que toutes les révisions de l'organisation doivent traiter : 1) de savoir si l'organisation, le Conseil, ou la communauté a un objectif continu au sein de l'ICANN ; 2) s'il y a des changements de structure ou d'opération qui sont souhaitables pour améliorer l'efficacité ; et 3) savoir si cette organisation, ce conseil, ou ce comité est redevable auprès de ses unités constitutives, ses groupes de parties prenantes, organisations et autres parties prenantes. Donc, c'est l'objectif.

Pour ce qui est de la mise en application, donc les détails relatifs aux contrats que nous avons signés avec l'ICANN. Donc, il y a deux points supplémentaires qui ont été ajoutés, donc que nous nous focalisons sur les améliorations qui suivent les recommandations de la révision précédente qui avait été effectuée en 2008, et 2) que nous nous focalisons plus sur la communauté At-Large – donc ALAC, RALO et ALS, ce qui n'avait pas été fait en fait lors de la dernière révision. La dernière révision s'était surtout focalisée sur l'ALAC, alors que celle-ci est beaucoup plus focalisée sur la communauté At-Large.

Alors, notre processus de révision jusqu'à maintenant, qu'avons-nous fait ? Donc, à commencer en mai de l'année dernière, nous avons effectué plus de 100 entretiens en personne. Nous avons également effectué une enquête internationale avec plus de 240 réponses. Nous avons produit deux rapports : un rapport préliminaire que nous avons envoyé le 5 décembre 2016, qui était donc pour la considération du groupe de travail de la révision. Et donc, nous avons eu des commentaires, des points de vue, qui ont été soumis et, sur la base de ces commentaires, nous avons envoyé un deuxième rapport préliminaire pour commentaires publics. C'est celui que vous avez pu lire, je pense. Si vous ne l'avez pas fait, je vous encourage à le faire. Donc, ce deuxième rapport a suscité des commentaires.

Alors, ces révisions indépendantes sont importantes pour le modèle multipartite de l'ICANN. Donc, nous avons eu cette opportunité qui est vraiment très importante surtout en ce moment historique de notre organisation, de l'ICANN dans son ensemble. Pour ce qui est des personnes externes, des entités externes, et bien, parfois, les points de vue ne sont pas les mêmes que ceux de la communauté At-Large. Mais justement, c'est ça l'objectif de ce système de révision. Pour certains, c'est un petit peu comme si on regardait le bois plutôt que les arbres. Mais nous pensons que ça fait partie de l'objectif de notre travail.

Ce que nous avons remarqué, c'est un engagement envers le système multipartite. Donc, par le biais de ce processus, nous souhaitons nous assurer que la communauté At-Large est renforcée par le biais de ce processus pour qu'elle puisse avoir un avenir stable au sein de la communauté de l'ICANN.

Donc, voilà où nous en sommes pour l'instant. Donc maintenant...

Nous aimerions également vous dire que dans le cadre de ce processus de révision, donc nous avons pu effectuer un certain nombre de recherches dans les documents, dans le développement, dans l'historique de la communauté et, en particulier, nous avons prêté attention aux tentatives précédentes d'organisation de la communauté, au niveau des membres. Nous avons en particulier pris en compte les leçons tirées des différentes expériences.

Donc, voilà une liste des documents que nous avons analysé, y compris celui au milieu donc ce qui avait été fait en 2008.

Alors, qu'est-ce que nous avons entendu pendant le processus ? En partie, ce qui nous a été dit, c'est qu'il y a un consensus assez général comme quoi l'At-Large a un rôle central au sein de l'ICANN et que ce rôle doit être poursuivi, doit être préservé et protégé. Mais dans un certain sens, nous avons également entendu de manière répétitive le fait que la communauté At-Large a du mal en fait à représenter les utilisateurs au sein de l'ICANN.

En fait, pour certains, l'organisation At-Large est gérée par un groupe de bénévoles constants qui, certes, est très impliqué et qui travaille énormément, mais qui, finalement, n'a pas inclus un nombre suffisant de nombres, un nombre suffisant de personnes au sein du processus.

Et comme vous le voyez sur la diapositive, vous avez un petit type d'échantillons des commentaires qui reflètent les différentes opinions que nous avons entendu au cours des dix derniers mois. Donc comme vous le voyez, en rouge, vous avez un petit peu les commentaires

hostiles : en jaune-orange, vous avez les commentaires assez neutres ; et en vert, enthousiastes sur l'organisation. Donc, de grandes différences d'opinion en fait suivant les personnes auxquelles on a posé des questions.

Ensuite, c'est un petit peu compliqué. Voilà.

Alors, une des conclusions que l'on peut tirer de ces différentes déclarations que nous avons ou de ces différents énoncés, c'est que peut-être que l'At-Large n'a pas fait le travail qu'elle souhaitait faire, de manière aussi efficace que possible. En fait, le processus ascendant est un petit peu compliqué. Il y a peut-être différentes raisons pour ceci. Nous avons considéré trois hypothèses dans notre évaluation préliminaire de l'organisation.

Donc, première hypothèse, en vert à l'écran. C'est en fait l'hypothèse comme quoi la mission, donc en fait la mission très technique relative au DNS et, également la complexité juridique de l'ICANN peut en partie expliquer le bas niveau d'engagement d'utilisateurs finaux dans l'At-Large. Parce qu'en fait les choses sont tellement techniques que les personnes du monde entier ont du mal à vraiment s'impliquer dans les discussions. Ça, c'est une hypothèse tout à fait plausible.

Deuxièmement, l'At-Large n'attire pas un haut niveau de participation d'utilisateurs finaux, parce qu'il y a des leaders qui ont monopolisé certains postes de pouvoir et donc, limiter l'implication d'autres personnes dans le système. Donc, c'est la deuxième hypothèse.

Troisième hypothèse, la structure de l'At-Large, donc son organisation, est devenue trop complexe. Donc, l'organisation, la structure elle-

même, est devenue un obstacle à l'engagement efficace des utilisateurs finaux. Donc, la question est la suivante : « Si les ALS, les RALO, l'ALAC, tout ce modèle qui existe actuellement, et bien est-ce qu'il correspond réellement à l'objectif que l'on souhaite atteindre ? »

Donc, pour résumer un petit peu par rapport à ces hypothèses, nous pensons qu'en fait c'est une combinaison de ces trois hypothèses. Donc, cette révision et, vous avez peut-être pu la consulter, nous avons essayé de nous consulter sur la mission et sur la structure, sur les trois hypothèses que vous avez vues.

Alors, qu'avons-nous conclu ? Voici les réponses aux trois questions auxquelles j'ai fait référence tout à l'heure. Donc, la question des statuts de l'ICANN. « Est-ce que la communauté At-Large a un objectif dans la structure ICANN ? » Oui, absolument. Il n'y a aucune équivoque là-dessus. C'est très clair. L'objectif doit se poursuivre.

« Y a-t-il un changement dans la structure ou dans les opérations qui est souhaitable pour améliorer l'efficacité de l'At-Large ? ». Donc, encore une fois, tout à fait. Oui, sans doute. Et nous reviendrons aux détails de ce que nous proposons tout à l'heure, un peu plus tard dans la présentation.

Troisièmement, « est-ce que l'At-Large est redevable par rapport à ses différents groupes de parties prenantes, par rapport aux organisations et autres parties prenantes, et par rapport aux personnes qu'elle représente ? » Alors là, pas encore. Il y a encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine, mais nous ne sommes pas convaincus pour l'instant que l'At-Large soit vraiment redevable par rapport à ses, aux personnes qu'elle représente, aux entités qu'elle représente. Là, encore

une fois, nous allons voir comment nous pouvons améliorer cette redevabilité.

Alors, ce que nous avons obtenu, c'est en fait un rapport assez long qui a inclus 16 recommandations avec une recommandation générale que nous appelons en fait « le modèle d'adhésion habilitée ». C'est une proposition en fait pour une réforme assez audacieuse de la communauté At-Large. C'est une réforme qui augmente l'implication des utilisateurs finaux ainsi que la redevabilité de l'organisation. Donc, Tim va vous donner un aperçu général sur la fonctionnalité de cette proposition dans quelques instants.

Alors, il y a eu 16 recommandations. Il serait trop compliqué de passer en revue ces 16 recommandations en une heure seulement. Donc, nous avons décidé de choisir celles qui étaient les plus significatives et que nous avons proposé de manière à vous les proposer. Donc, voilà ce que Tim va faire maintenant.

Donc EMM, modèle associatif de membre habilité. C'est la recommandation principale.

Alors, nous allons passer la parole à Nick.

Allo Nick, êtes-vous là ? Allo, Nick ?

[LARISA GUERNICK]:

Nous avons du mal à entendre Nick. Un petit instant, s'il vous plait.

TOM MCKENZIE: Donc, nous allons attendre une petite seconde. Ah, ça y est. Nous avons Nick.

NICK THORNE: Donc, je suis désolé. Adobe ne marche pas. Je suis par téléphone.

Donc Tom, pour suivre ce que vous venez de dire, d'abord, merci beaucoup. Mais pour commencer par rapport à votre recommandation, un petit historique. Je répète encore une fois que nous avons mis l'accent sur l'approche qui a été adoptée par notre équipe. Donc, nous avons énormément écouté et pris en compte le grand nombre de commentaires qui avaient été reçus lors de la première rédaction de notre rapport. Pour la plupart de ces commentaires, ils sont venus des petits groupes, de petits groupes de personnes très expérimentées qui, donc, connaissent très bien différents sujets. Nous sommes tout à fait reconnaissants pour leur point de vue. Et vous verrez que le nombre de commentaires a été important.

Nous pensons qu'il y a un autre processus qui est en cours, qui a été donc mis en place avec les mêmes personnes, avec des points de vue similaires.

Donc, nous avons également noté que ce processus a été effectué depuis le haut plutôt que d'être en fait organisé par le bas. Nous continuons d'espérer que cette période de commentaires élicitera des commentaires d'un auditoire plus large. Donc, il y a quelques points clés que nous souhaitons répéter par rapport à notre rôle.

Premièrement, nous sommes indépendants et nous avons fait tout notre possible pour être objectif. Notre recommandation est basée sur

ce que nous avons entendu dans le cadre de nos entretiens et ce que nous avons retiré des questionnaires. Donc s'il vous plait, ne tuez pas le messenger.

Il y en a qui ont débattu ces questions depuis des années au sein de la communauté At-Large et, de toute évidence, nous ne pouvions pas être entièrement d'accord, puisque nous sommes un parti externe.

C'est la première fois que la structure générale de l'At-Large est revue. L'exercice précédent en 2008 par Westlake était simplement l'ICANN en lui-même. Westlake a, à notre avis, fait des recommandations tout à fait valides, mais dans leur majorité, elles n'ont pas permis de combiner l'influence des différentes parties. Donc, nous pensons que ce rapport est insuffisant. Certaines recommandations ont été ajoutées, y compris la création d'un membre au Conseil d'administration qui puisse voter, et cela n'avait pas été recommandé.

Donc l'idée, c'était d'augmenter la participation de l'At-Large en imposant une rotation plus saine dans les groupes de leaders.

Pour pouvoir mettre en place ces recommandations, nous souhaitons la création d'un nouveau mécanisme, ce modèle associatif de membre habilité, qui, entre autres, élimine beaucoup des obstacles pour une application initiale qui existe dans le système actuel. Nous en parlerons un peu plus tout à l'heure.

Il y a toujours un équilibre à trouver entre les nouveaux et les expérimentés. Nous pensons que l'expérience est quelque chose d'essentiel et donc, nous avons créé un mécanisme de conseil d'anciens qui puisse communiquer des éléments aux nouveaux de manière à ce

que les nouveaux puissent vraiment refléter des opinions nouvelles tout en connaissant le système.

Certes, il y a un danger lorsqu'on amène de nouvelles personnes. Nous sommes conscients de ces dangers et nous sommes conscients également du danger de mainmise ou « capture » en anglais. Nous pensons malgré tout qu'il faut que le système reste sain et il faut encourager ce mécanisme d'adhésion de nouvelles personnes.

Alors Tom, on va passer à la diapositive numéro 9, donc recommandation numéro 7. Nous recommandons donc que le système actuel de groupe de travail interne soit abandonné. Trop de temps est perdu actuellement sur des questions de procédure. Nous pensons que pour revitaliser ALAC, il faut qu'il y ait une nouvelle discipline de focalisation sur les politiques clés, de focalisation sur les avis, pour avoir un réel impact. Les groupes de travail interne sont une distraction, et nous pensons qu'il faut les abolir.

Lorsque cela sera nécessaire, il faudra qu'un bénévole soit responsable de la rédaction de rapports sur certaines questions. Mais ce rôle ne doit pas nécessairement faire partie du petit groupe qui a commencé la rédaction d'un rapport.

Alors, avons maintenant la recommandation numéro 11. Nous pensons que le système actuel ATLAS, de réunions ATLAS au niveau international, doit être interrompu et remplacé par une série de réunions annuelles dans les différentes régions. Ces réunions sont en général bien reçues. Mais selon notre questionnaire, les résultats pourraient être améliorés. Cette augmentation de la participation de différentes personnes grâce au système EMM et la création de

membres supplémentaires au sein de l'At-Large va finalement signifier un grand nombre de personnes, ce qui sera donc ingérable.

Nous pensons qu'en focalisant les réunions au niveau régional nous permettront une meilleure interaction au sein de la communauté At-Large. Nous pensons que cela pourra encourager des recommandations plus opportunes et plus focalisées de manière à augmenter la performance générale de l'ICANN grâce à une intégration des ALM dans le programme de sensibilisation.

Nous pensons qu'il y a besoin d'examiner l'impact financier de ces changements à long terme. Nous y reviendrons plus tard. Nous avons des idées sur les diapositives suivantes.

Alors la diapositive numéro 11, la recommandation numéro 12. Nous souhaitons encourager la participation RALO à des réunions externes, en plus des réunions régionales annuelles et des liens avec les réunions de l'ICANN. La communauté internationale de l'At-Large, à notre avis, doit continuer de définir de hautes priorités sur la participation aux réunions externes régionales. Ceci ferait partie de cette stratégie de sensibilisation annuelle. Nous pensons, par exemple, que l'ISOC et les RIR, donc les cinq RALO, doivent augmenter leur participation aux événements régionaux bien établis qui sont impliqués dans l'écosystème de la gouvernance de l'Internet.

Le CROPP et d'autres mécanismes de financement doivent être utilisés pour encourager la participation des membres de l'At-Large à ce type d'activités. Il est important que cette augmentation d'activité soit coordonnée avec la stratégie générale de communication de l'ICANN.

La recommandation 15 maintenant. Donc, je suis désolé. J'ai un petit peu de mal avec mon écran. Donc recommandation 15.

Les membres du groupe de travail intercommunautaire devraient avoir accès aux fonds provenant des enchères des ventes de nouveaux gTLD. Nous sommes conscients qu'un travail a déjà été fait dans ce domaine, mais il est important d'établir un système au sein du CCWG pour gérer la distribution des fonds disponibles. Et l'ALAC devrait aussi commencer des discussions directes avec le Conseil de l'ICANN portant sur l'utilisation de ces fonds pour soutenir et dynamiser les activités d'At-Large. Nous sommes conscients du fait que ce sera quelque chose de nouveau au sein de l'organisation. Mais c'est essentiel pour At-Large afin qu'ils soient sûrs de participer à ces mécanismes de distribution des fonds qui sont nouveaux.

Prochaine diapo.

Ici, nous parlons de la sensibilisation. Nous devons mettre en place ou rédiger notre recommandation dans ce domaine qui est important. Mais nous sommes conscients que beaucoup de choses ont déjà été faites dans les programmes de sensibilisation organisés par le personnel d'At-Large et de l'ICANN. Et nous allons nous focaliser sur la période de commentaires publics et sur la contribution d'opinions et d'idées plus larges pour contribuer à ce que nous recommandons. Il nous faut nous baser sur les meilleures pratiques qui se font dans la région d'APRALO et nous baser sur différents exemples qui ont eu lieu dans des réunions. Mais il y a aussi d'autres bons exemples en Amérique latine. Nous devons nous intéresser aux besoins des parties prenantes et du personnel de l'ICANN, qui doivent coopérer pour créer un programme

de sensibilisation efficient pour qu'At-Large puisse mettre en œuvre son mandat initial

Je pense que c'est la fin de ma contribution. Je vais maintenant donner la parole à Tim qui va vous expliquer comment fonctionnera ce modèle associatif de membre habilité ou EMM.

TIM MCGINNIS: Merci Nick. Est-ce que vous m'entendez ?

NICK THORNE: Oui.

TIM MCGINNIS: Bien. Je vais vous parler du modèle que nous avons appelé EMM.

Donc, lorsque nous avons envisagé ce modèle, notre objectif était d'habiliter un plus grand nombre de membres pour qu'ils puissent participer au sein d'At-Large. Les principaux problèmes que nous avons constatés au niveau de la participation est le manque de gens qui participent à At-Large.

Donc, on doit faire participer davantage de personnes, et nous pensons que, grâce à ce système, nous aurons une augmentation de gens qui participeront réellement, qui participeront en tant qu'individu, en tant que membre d'At-Large, ou en tant que spécialiste de l'ICANN appartenant à un groupe.

Les leaders des RALO, leur président et leurs vice-présidents actuellement, jouent un rôle séparé. Nous avons combiné le rôle des

RALO et de l'ALAC dans ce modèle EMM pour permettre davantage d'intégration entre les régions et ALAC, ce qui donnera des résultats positifs. Il y a des gens qui pourraient participer aux RALO et à l'ALAC. Nous pensons que le leadership du RALO doit superviser la sensibilisation, la coordonner, mais pas faire cette sensibilisation en elle-même.

Et les membres d'ALAC ne doivent pas participer au travail de la politique en lui-même, dans d'autres parties de l'ICANN, Mais il y aura un système de rapporteurs qui s'occuperont de la partie de développement de politiques pour d'autres organisations au sein d'At-Large. L'EMM interdit aux membres d'ALAC de participer à des groupes de travail comme cela est écrit dans la proposition qui a été présentée aux commentaires publics. Il y aura aussi une attribution de créneaux pour les voyages destinés à ces rapporteurs. Une fois qu'on aura combiné le leadership des RALO et l'ALAC, les rapporteurs et les créneaux pour les voyages de ces différentes personnes...

Les droits de vote pour les EMM. Cela va permettre de concevoir un système de vote pour l'EMM de façon à ce que toutes les personnes actives pourront voter pour les leaders de la RALO. Il y aura un personnel qui sera responsable de jouer ce rôle.

Prochaine diapo, s'il vous plait.

Ici, vous voyez la structure de l'organisation telle qu'elle est actuellement. Actuellement, vous voyez sur la partie gauche de la diapo, le système tel qu'il fonctionne actuellement et sur la partie droite, le système d'EMM. Donc, nous avons les membres d'ALAC, des RALO, qui donnent leurs avis au Conseil de l'ICANN. Au niveau... Avec le nouveau

système d'EMM, nous aurons un système de membres At-Large qui seront des individus ou un groupe d'individus qui agiront ensemble et actuellement, les ALS ne peuvent pas devenir un ALM.

Une personne peut représenter un grand groupe et réunir des idées politiques. Aujourd'hui, les ALS peuvent décider si elles veulent agir de cette façon ou autrement.

Ici, vous voyez le rôle des membres d'ALAC dans la région, chacun a deux rôles. Ils devraient avoir seulement deux rôles. Donc, les membres d'ALAC qui sont sélectionnés par le NomCom ont aussi ces deux rôles. Donc, les membres de l'ALAC qui sont élus, choisis par le NomCom, chacun sera un membre, deviendra une liaison auprès d'une organisation de soutien.

Dans la partie qui dit « NC » en noir, au niveau sur la droite, la diapo, à côté du numéro 2, montre ce rôle de liaison auprès des différentes organisations de soutien : le GAC, la ccNSO, etc. Cette liaison va maintenir ALAC informer de l'ensemble des activités dans chacune des SO et des AC, et pourra travailler à temps partiel au sein de l'ALAC.

Nous avons entendu les commentaires des groupes de travail sur le fait d'avoir un candidat qui agirait comme liaison, mais nous sommes sûrs qu'il y a d'autres critères qui devront être spécifiés auprès du NomCom, le NomCom pourra choisir des personnes qui seront à la hauteur pour cette tâche.

Nous avons... Nous pensons que ce rôle serait une extension du système de rapporteur tel qu'il existe, ou de liaison, tel qu'il existe actuellement, ce qui permettra de maintenir la communauté At-Large au courant.

Les aspects fonctionnels de base de ce système, d'EMM, sont assez simples. Les utilisateurs des associations, les utilisateurs finaux d'At-Large et les ALS peuvent devenir des membres d'At-Large ou ALM. Ils auront un rôle à jouer dans la prise de décision. Ils pourront consulter le matériel en ligne et les ALM existants pourront participer aux différents efforts de sensibilisation dans la région ou se focaliser sur le travail politique, ou faire les deux. C'est le numéro 2 sur cette diapo : sensibilisation et participation. Ceci permettra à ALAC de continuer de fonctionner dans ce sens. Mais il est important de dire aussi que les ALM actifs auront un droit de vote lors des élections pour les positions du leadership d'At-Large.

Tous les ALM sont des rapporteurs spéciaux d'une certaine façon. Dans le système final de notre système de rapporteurs, nous allons modifier ce terme de rapporteurs. Ce qui est important ici, c'est que le travail politique des ALM et des rapporteurs peut être fait à distance.

Comme je l'ai dit, les ALM actifs pourront participer au travail d'organisation au niveau régional et auront le droit de voter lors des élections du RALO et d'ALAC. Cela va modifier... C'est le point 3 de notre diapo.

Cela va modifier le système de nomination des membres d'ALAC.

Prochaine diapo.

Ce système de groupe de travail politique va permettre de renforcer et de simplifier le travail de politiques d'At-Large avec ce, grâce à ce modèle d'EMM. Et cette diapo vous montre un petit peu le flux de travail dans ce sens.

Les membres d'At-Large pourront participer aux groupes de travail de l'ICANN (numéro 1). Ils pourront se focaliser sur les processus internes d'At-Large. L'EMM va permettre à At-Large de regarder à l'extérieur des AC et des SO plutôt que de toujours travailler sur des processus internes. L'objectif est de participer à des groupes de travail et de faire des rapports à l'ALAC en tant que rapporteur (le point 2 sur cette diapo). L'ALAC pourra à ce moment-là donner, faire des commentaires et dans ce sens, l'ALAC aura des informations plus tôt sur les avis qu'il doit présenter au Conseil. C'est le numéro 3 sur cette diapo. Et donner des conseils au groupe de travail plus tôt en participant au travail de politiques à une étape précoce.

Une partie importante d'EMM est destinée à quelque chose qu'At-Large essaye de mettre en œuvre d'après notre étude.

LARISA GURNICK:

Il y a une certaine difficulté. On a une certaine difficulté. On a un certain problème pour vous comprendre et pour vous entendre. On voudrait savoir si vous pouvez vous arrêter et améliorer la qualité de votre connexion, parce que tout le monde a des difficultés pour vous comprendre et vous suivre. C'est dommage vu la qualité des informations que vous êtes en train de présenter.

TIM MCGINNIS:

D'accord. Je... Allez-y, Tom.

TOM MCKENZIE: Tom propose de le remplacer. De toute façon, vous êtes en train d'arriver au bout de votre présentation. Si vous voulez, je vais présenter ces deux dernières diapos.

TIM MCGINNIS: Allez-y. Ensuite, nous donnerons la parole à Rosa.

TOM MCKENZIE: Bien. Alors, ce que notre équipe a décrit est un processus, le flux de travail de ce processus, au sein du EMM qui inclut certains points, à certains points l'utilisation de la sélection aléatoire pour certains postes. Les élections d'At-Large actuellement et le processus de sélection actuellement prennent beaucoup de temps, c'est ce que nous avons constaté, et d'énergie dans le monde d'At-Large. C'est quelque chose qui, à notre avis, doit être corrigé, parce que c'est un temps et une énergie qui peuvent être mieux utilisés pour leurs avis et pour le travail du comité d'At-Large.

Donc, l'EMM comprend un système démocratique qui est l'élection des membres d'ALAC par des ALM actives et ces élections aléatoires, cette méthode de sélection aléatoire, pour d'autres rôles lorsque ce sera nécessaire seront appliquées. Nous pensons que ce processus de sélection va donner, va libérer du temps et va permettre de simplifier la politique d'élection au sein d'At-Large.

Donc d'abord, je voudrais... Et cela va permettre aussi de dynamiser les ALM actives, les ALM aussi qui peuvent être actives dans les processus de politiques ou qui veulent être actives dans les activités de sensibilisation. Nous expliquons ce que nous pensons comme « active »

dans notre rapport. Donc, cela va nous permettre de dynamiser les ALM et de simplifier les élections en choisissant ces rapporteurs comme nous l'avons décrit en leur donnant un processus aléatoire de sélection qu'on utilisera seulement s'il y a plusieurs volontaires pour des rôles de rapporteur qui seraient les mêmes.

Pour un groupe de travail, par exemple, si vous avez une personne qui se porte volontaire comme rapporteur, cette personne sera le rapporteur. S'il y a deux personnes qui se portent volontaires pour le poste de rapporteur, un mécanisme de sélection aléatoire sera utilisé pour déterminer qui sera nommé à ce poste et deviendra rapporteur pour ce groupe de travail. Cela va éliminer toutes les possibilités d'influencer les résultats de ces votes.

Cela élimine aussi le besoin de processus électrique, électronique, de processus d'élection pour ces votes. Si plus d'une personne donc pour un groupe de travail spécifique se présente, comme je l'ai déjà dit, ce mécanisme sera utilisé.

Dans la version finale de notre rapport de révision – notre rapport de révision, oui, nous pensons que le mandat du rôle du rapporteur devrait se réduire à une réunion. Ils seront, ces rapporteurs, nommés pour faire un rapport du groupe de travail qu'ils ont suivi pour une réunion de l'ICANN seulement. Pour le moment, ces rapporteurs vont participer, vont représenter leur groupe pendant trois réunions de l'ICANN.

Donc, ce que nous proposons, ce n'est pas quelque chose de très nouveau, mais nous proposons d'utiliser un mécanisme de sélection aléatoire qui est utilisé dans beaucoup de communautés d'Internet. Ce

n'est pas quelque chose de très nouveau et qui ne s'éloigne pas beaucoup de la norme.

Nous avons aussi éliminé l'organe multi-interne et le système de sélection interne qui existe de façon à donc utiliser ce système aléatoire qui est décrit dans notre rapport.

Pour comprendre l'utilisation de cette sélection aléatoire pour faire la sélection finale des membres du Conseil pourrait être critiquable, mais dans la version telle qu'elle est de ce rapport, nous avons précisé que tous les candidats qui se présentent pour une position au Conseil devront avoir une expérience au sein d'At-Large et le NomCom doit confirmer ces candidats. Il doit y avoir un groupe de candidats parmi lesquels NomCom va choisir les candidats qui sont éligibles et qui peuvent participer à cette élection aléatoire. Ce qui va réduire les intrigues au sein d'At-Large et faciliter et rendre plus rapide le processus électoral.

Par ailleurs, on... le... le Conseil... Les membres du conseil d'At-Large ne représentent pas vraiment l'intérêt de la communauté At-Large. Cela a été clairement exprimé et leur rôle primaire est de représenter l'intérêt de l'organisation d'ICANN dans son ensemble. Donc, c'est une autre raison pour laquelle ce mécanisme de sélection aléatoire pourrait être utile.

Si les membres du Conseil ne peuvent pas représenter leur communauté, nous avons constaté que la communauté At-Large a une norme partagée selon laquelle la sélection des membres du Conseil, qui se fait à travers un processus politique au sein des membres d'At-Large.

Donc, sur cette dernière diapositive, vous voyez ce que nous avons voulu faire pour illustrer l'impact qu'aurait votre modèle, notre modèle sur le financement des voyages. Nous voulons un système de financement de déplacements qui soit équitable. Nous voulons créer un système dans lequel le financement pour les voyages soit réparti entre de nombreuses personnes, au lieu d'être concentré tel qu'il est aujourd'hui au niveau du leadership de l'ALAC et des RALO.

Donc, si vous regardez la première ligne de cette diapositive, voilà la distribution actuelle des créneaux pour les déplacements entre les membres d'ALAC, le NomCom d'ALAC et le leadership des RALO. La différence avec notre système d'EMM que vous voyez sur la deuxième ligne de la diapo, c'est que vous avez les mêmes membres d'ALAC, des NomCom, qui représentent ces quinze créneaux de voyage et en plus, nous ajoutons dix créneaux de voyage pour ceux qui seraient les rapporteurs, c'est-à-dire les personnes qui représentent le travail des groupes de travail de l'ICANN.

Donc, ces dix rapporteurs ici auraient la possibilité de se rendre... Et ce sont les utilisateurs finaux qui vont être capables de bénéficier des financements de déplacement. Il y aura donc beaucoup plus de rotation au sein des gens qui auront la possibilité ou entre les gens qui auront la possibilité de voyager.

Nous voulons aussi augmenter le nombre de financements de voyage et nous avons présenté cela sous la forme d'une recommandation dans notre rapport. Le fait de combiner les rôles de l'ALAC et des RALO, du leadership de l'ALAC et des RALO, et de rajouter dix financements de voyage va permettre à tout le monde de participer plus activement.

Nous avons aussi fait une recommandation séparée qui suggère qu'on présente toutes ces possibilités de voyager, ces financements de voyage et tous les mécanismes qui existent actuellement qui permettent aux membres d'At-Large de participer aux réunions de l'ICANN et toutes les possibilités qu'ils ont donc de voyager. Que tout ça soit publié à un seul endroit sur la page d'ICANN pour qu'il y ait davantage de transparence au niveau des voyages.

Le conseil des anciens aurait donc deux possibilités de voyager. C'est un nouveau rôle que nous avons inclus au sein du EMM, qui permettrait de garder une mémoire, la mémoire de l'organisation, et qui permettrait d'avoir un contexte historique et de conserver ce contexte historique. Donc, il y aurait deux financements de voyage qui seraient réservés pour les membres du conseil des anciens.

Nous pensons que cela permettra de se focaliser de manière beaucoup plus... d'avoir une focalisation beaucoup plus active de la communauté At-Large dans son ensemble.

Voilà, dernière diapo. Je vais donner la parole à Rosa, si elle est là, pour qu'elle présente cette dernière diapo. Rosa, est-ce que vous êtes là ?

ROSA DELGADO: Est-ce que vous m'entendez ?

TOM MCKENZIE: Oui, on vous entend. Allez-y, Rosa.

ROSA DELGADO:

Bien. Cette dernière diapositive présente l'impact anticipé de ce modèle, donc d'EMM. Ce modèle que nous venons de décrire vise à donner davantage de pouvoir aux utilisateurs finaux qui vont commencer à participer au processus de développement de politiques au sein d'At-Large. Nous avons vu différentes façons de parvenir à cet objectif.

Ici, vous le voyez sur cette diapo, le numéro 1 : diminuer les barrières pour permettre de rentrer plus facilement et de devenir plus facilement membre des RALO. Nous pensons que tout cela va donner lieu à une plus grande participation et à une rénovation des postes de leadership des ALAC, d'ALAC et de RALO.

Deux, des encouragements, y compris des droits de vote pour les membres actifs, qui vont énergiser la base des membres.

Trois, la mise en œuvre universelle des limites du mandat va encourager un mouvement des membres d'At-Large.

Numéro quatre, l'intégration des fonctions des RALO et de l'ALAC va retirer une couche fonctionnelle non nécessaire au niveau de la structure At-Large telle qu'elle est actuellement.

Numéro cinq, la nouvelle fonction de rapporteur va créer des encouragements pour les ALM actives dans le travail politique de l'ICANN.

Numéro six, un accès plus rapide aux groupes de travail de l'ICANN va donner lieu à un taux supérieur de participation et à une rénovation plus rapide des membres de la communauté.

Nous proposons aussi l'utilisation d'indicateurs de compétence pour mieux contrôler ces activités de participation et de sensibilisation. Ils seront utilisés dans la communauté At-Large, et la communauté At-Large pourra mesurer l'impact de ce EMM à long terme.

J'ai fini. Merci beaucoup.

TOM MCKENZIE:

Merci Rosa. Simplement pour dire et pour terminer notre présentation, nous espérons que ce processus aura été utile. Nous allons maintenant vous donner la parole pour discuter et, encore une fois, j'aimerais répéter que nous en sommes à la phase de commentaires publics de la révision. Donc, nous encourageons les membres de la communauté At-Large qui n'ont pas encore eu l'opportunité de commenter sur ce rapport préliminaire, que nous avons soumis, de le faire. Puis, s'il y a d'autres personnes qui écoutent le webinaire et qui n'ont pas pu faire de commentaires, n'hésitez pas. Posez-nous vos questions. À cette étape du processus de la révision, il est particulièrement important que vous participiez. C'est la partie commentaires publics.

Entre nous, que nous parlions espagnol, français ou anglais, n'hésitons pas, puisque toutes les questions peuvent être posées dans n'importe quelle langue. Nous avons des interprètes. Merci beaucoup.

Larisa, c'est à vous.

LARISA GURNICK: Merci beaucoup à l'équipe de cette présentation. Nous attendons de voir quelles sont les questions qui nous viennent donc des participants pour commencer la discussion. Donc un petit instant, s'il vous plait.

Allez-y. CW, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON: Allo, bonjour.

Merci beaucoup pour cette présentation. Il y a beaucoup de choses très précieuses dans cette présentation et pour commencer, je crois qu'il est important déjà de lire toutes les informations. Alors, il y a le fait qu'on passe moins de temps dans les procédures et plus de temps à mettre au point des politiques. Alors ça, c'est quelque chose qui reflète une demande de la communauté.

Je dirais également... Excusez-moi, il y a un petit problème de son. Il y a quelqu'un qui en fait crée un écho. Est-ce que vous pouvez éteindre votre micro, s'il vous plait, si vous avez... si vous l'avez allumé ?

Alors, premier commentaire. Il est vraiment difficile de comprendre le processus de politique de l'ICANN de manière suffisante pour être efficace. Je crois que les questions doivent être considérées de manière très attentive, et donc, c'est quelque chose qui doit prendre un certain temps. On ne peut pas en fait avoir de nouveaux utilisateurs qui arrivent avec moins de deux ans d'expérience et qui cherchent à défendre tel ou tel intérêt des personnes qu'il ou elle représente. Je crois qu'il faut une certaine expérience. Donc, je suis tout à fait pour ces délais, mais il faut que ces délais s'appliquent partout.

En ce qui concerne le nouveau modèle, le modèle associatif de membre habilité, je crois qu'il ne faut pas oublier que l'At-Large n'a pas inventé le système que nous avons. Donc, il faut apprécier certaines nuances. Pour certains dans les commentaires publics, il semblerait que c'est la faute d'At-Large que nous avons cette structure actuelle de représentation des utilisateurs finaux. Je crois que si on revient à 2003, ce qui s'est passé, c'est que le Conseil a décidé. C'est qu'il était donc important d'avoir des utilisateurs finaux et qu'ils soient représentés au Conseil.

Donc, ce modèle EMM est un petit peu entre deux chaises pour beaucoup des membres. Il y aura forcément un moment où se dira : « Pourquoi être membre individuel de l'At-Large alors que l'objectif réel doit être d'être membre individuel de l'ICANN ? »

Alors personnellement, je suis neutre par rapport à ceci, mais je ne pense pas qu'avoir davantage de membres de l'At-Large résolve le problème d'intérêt ou de manque d'intérêt justement des utilisateurs. Pour moi, l'At-Large ne doit pas avoir un seul siège. L'objectif du NomCom, c'est de fournir la majorité au Conseil indépendamment des organisations de soutien, donc pour représenter l'intérêt général.

Alors, j'ai encore un petit commentaire. Je sais que c'est très complexe, et d'ailleurs, vos diapositives étaient assez complexes. Je vais me limiter à ce commentaire supplémentaire. Mais, en tout cas, merci beaucoup aux membres du panel. Pour certains, je les connais personnellement et donc merci pour votre travail. Je crois que, dans une certaine mesure, vous avez mis le point sur certains problèmes qui doivent être résolus. Donc, merci.

LARISA GURNICK: Merci beaucoup pour ce commentaire. Il y a beaucoup de personnes qui attendent de participer. Donc Tom et le reste de l'équipe, je pense que ce qu'on pourrait faire, c'est commencer à, en fait, entendre toutes les questions, commencer par entendre toutes les questions pour ensuite vous redonner la parole à la fin pour que puissiez y répondre.

TIJANI BEN JEMAA: J'ai plusieurs questions. Donc premièrement, vous parlez de votre système comme d'un modèle associatif de membre habilité. Quelles sont les habilitations que vous donnez ? Je sais que pour le nouveau mécanisme de responsabilité de l'ICANN, nous appelons la communauté une communauté habilitée, parce qu'on leur donne différents pouvoirs supplémentaires. Quels sont les pouvoirs que vous donnez aux membres de l'At-Large ?

Deuxième question, vous proposez que les liaisons soient nommées par le NomCom. Ce n'est pas quelque chose que nous avons fait dans l'ICANN. Nous n'avons jamais fait comme ça. Donc, il n'y a jamais eu de nomination par le NomCom. Donc, c'est une nouvelle approche et c'est une question de qualité des liaisons.

Également, vous proposez d'impliquer le NomCom dans les élections du représentant au conseil de l'At-Large. Comme vous le savez, le NomCom sélectionne déjà huit des membres du Conseil et la communauté sélectionne un membre. Donc, vous proposez que les membres At-Large soient sélectionnés, ou plutôt que le NomCom soit impliqué dans la

sélection de ces représentants. Est-ce que vous pensez que c'est adéquat réellement ?

Également, vous proposez d'avoir des réunions régionales pour remplacer ATLAS, mais la totalité de la communauté At-Large ne pourra jamais se retrouver au niveau local. Tous les Africains ensemble, que les Européens ensemble, et bien, cela veut dire que la communauté mondiale ne pourra pas se retrouver. Est-ce que vous trouvez que c'est vraiment intéressant ?

LARISA GURNICK: Excusez-moi, Tijani. Je vous interromps. Tijani, votre ligne n'est pas très bonne. Donc, on va vous demander d'attendre un petit instant pour que nous puissions modifier votre connexion.

TIJANI BEN JEMAA: D'accord.

LARISA GURNICK: Alors, attendez un instant, Tijani. Nous avons un problème d'écho.

Tijani, nous avons toujours un écho. Alors en attendant que nous puissions améliorer votre ligne, nous allons passer à la personne suivante, Khaled.

Khaled, allez-y.

Khaled, allez-y. Nous ne vous entendons pas pour l'instant. Si vous souhaitez toujours prendre la parole, allez-y.

Bon, alors ça ne fonctionne pas. Nous allons donc demander à Alberto de prendre la parole. Désolé. Nous avons quelques problèmes pour connecter les différentes lignes.

Alberto, c'est à vous. Allez-y.

ALBERTO SOTO:

Est-ce que vous m'entendez ? Ça va.

Donc, nous avons parlé des problèmes de participation aux problèmes de structure. ALAC ne serait pas redevable ou ne serait pas une structure assez claire. Donc ça, c'est ma question. Pourquoi ou plutôt quelles sont les suggestions que vous avez à faire pour justement que cette redevabilité puisse être améliorée ?

Puis, vous avez parlé du problème de rotation, du changement des personnes, des personnes qui sont là pendant très longtemps. Maintenant, comment résoudre les problèmes lorsqu'effectivement les gens changent fréquemment ?

Troisièmement, la participation des RALO aux événements externes ou régionaux plutôt. Je ne sais pas où est-ce que vous avez obtenu vos informations comme quoi les RALO ne sont pas impliquées dans les événements locaux ou externes. Personnellement, depuis très longtemps, je participe aux événements qui se produisent dans ma région. Nous sommes très impliqués, par exemple, dans différents groupes. Donc, je ne comprends vraiment pas la logique de votre raisonnement. Merci beaucoup en tout cas de m'avoir donné cette opportunité de faire ce commentaire.

LARISA GURNICK: Merci Alberto. Nous avons Khaled ensuite. C'est à vous, Khaled, si vous pouvez prendre la parole.

Bon, il semblerait que nous avons quelques difficultés. Ken peut-être ?

KEN STUBBS: Merci beaucoup. J'ai quelques préoccupations. D'abord, je vois des commentaires pour nommer des gens au NomCom qui ont une expérience limitée ou pas d'expérience au sein de l'ICANN. Je pense que c'est très important que tous ceux qui rentrent au comité du NomCom aient une expérience concernant l'ICANN. Et il est aussi très important, dans le cadre de ce processus d'éducation, de s'assurer que les personnes qui entrent au NomCom se souviennent, qu'ils le veuillent ou pas, que leur obligation est envers l'ICANN et non pas envers l'organisation pour laquelle ils sont en train... diligents ou du comité pour lequel ils sont en train de nommer les gens. Ils doivent avant tout servir l'intérêt de l'ICANN ensemble, pas d'At-Large ou des registres.

J'ai été au comité du NomCom à plusieurs reprises et je vois des membres comme Glenn McKnight, Tom Barrett et nous savons que dès fois, les gens votent. Ils savent que leur principale obligation est... doit être avant tout leur meilleure contribution envers l'organisation et non pas envers le comité.

Pour quelqu'un... Pour que quelqu'un... Quand quelqu'un entre et voit un bloc de cinq ou six personnes qui viennent d'un endroit du monde qui vote pour des candidats qui ne viennent que de ce même endroit du monde, c'est un message clair. C'est pour ça que nous avons besoin

d'un processus d'évaluation qui soit très clair. Donc, je pense qu'il faut se souvenir de cela. C'est quelque chose qui doit être facile à gérer au sein de chaque groupe et que les membres de NomCom ne doivent pas oublier.

LARISA GURNICK: Merci beaucoup pour votre commentaire. Stephane, vous avez la parole.

STEPHANE VAN GELDER: Merci beaucoup. Est-ce que vous m'entendez ?

LARISA GURNICK: Oui. Allez-y, on vous entend.

STEPHANE VAN GELDER: Je suis d'accord avec le commentaire de Ken sur le rôle du comité du NomCom. Je pense que c'est important de comprendre que les attentes envers la communauté d'At-Large et le rôle du NomCom doivent être bien compris.

Et cette proposition, à mon avis, est audacieuse. Elle peut donner lieu à un débat intéressant. On le voit dans le chat, ce qui montre que cette proposition a un mérite, qui est de changer un petit peu les choses, de nous obliger à reconsidérer certaines des choses que nous considérons comme des choses automatiquement... existant automatiquement dans le passé au sein d'At-Large.

Beaucoup de gens on fait des commentaires dans le chat et l'ont dit, ce n'est pas terminé, cette révision n'est pas terminée. ITEMS doit... On doit demander à ITEMS : « Qu'est-ce qui va se passer dans le futur à votre avis ? En tant qu'auditeur, qu'est-ce que vous aimeriez qui se passe après ? » Vous avez fait un rapport et je sais que ce qui va se passer ensuite ne vous concerne pas, mais j'aimerais quand même connaître l'opinion des gens qui font ces recommandations. Merci.

LARISA GURNICK:

Merci beaucoup, Stephane. Je sais que nous avons encore 11 minutes seulement. Tijani, est-ce que vous voulez finir votre commentaire ? Comme ça, on donnera la possibilité à l'équipe d'ITEMS de vous répondre.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. Ma dernière question. Mes deux dernières questions. Vous voulez remplacer At-Large, les réunions d'At-Large par une réunion régionale, ce qui fera que la communauté d'At-Large ne pourra pas se rencontrer au cours d'une réunion présentielle. Et dernière question, vous proposez qu'il n'y ait plus de groupes de travail d'At-Large. C'est très intéressant. On serait le seul groupe, la seule organisation au sein de l'ICANN qui n'aurait pas de groupes de travail. Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi ? Merci.

LARISA GURNICK: Merci Tijani. Tom, avant que je vous donne la parole, Khaled avait aussi une question. Je voudrais en savoir un peu plus de la part... enfin, connaître un petit peu plus l'opinion d'ITEMS et comprendre pourquoi le système d'EMM va accélérer, améliorer les choses.

Je donne la parole à ITEMS.

TOM MCKENZIE: Nous allons diviser ces réponses entre les membres de notre équipe.

Pour répondre directement à la question de Khaled concernant le flux de travail politique, est-ce que Tim pourrait reprendre ce point qu'il a abordé lors de sa présentation, nous expliquer comment les EMM pourraient faciliter le flux de travail politique ?

TIM MCGINNIS: Oui. Le flux de travail politique va permettre que les RALO n'ait plus un rôle politique, parce que la politique se fait au niveau mondial et pas au niveau régional.

Nous allons éliminer une couche de bureaucratie pour la prise de décision, ce qui va accélérer les choses et surtout, cela va permettre d'avoir des contributions de la part des rapporteurs. Le rapporteur va présenter des informations à l'ALAC à un niveau précoce, à un niveau précoce dans le processus. Et l'ALAC va retourner dans son groupe de travail suite aux commentaires du rapporteur, ce qui va permettre que, de manière plus précoce dans le processus politique, l'ALAC soit au courant et puisse présenter son avis. Cela va permettre que l'avis politique soit plus facile à présenter.

Pour répondre à la question de Tijani, quels sont les pouvoirs que cela donne aux membres ? Cela donne aux membres la possibilité de pratiquer, de participer plus facilement, et cela permet au rapport d'avoir davantage de possibilités de participer aux réunions présentielles. Cela donne davantage de potentiel à tout le monde de travailler à distance et de participer à distance.

Je pense qu'au niveau du EMM, l'EMM n'a pas comme mission de modifier le système du NomCom au sein d'At-Large.

Je voudrais répondre à une autre question qui a été posée concernant la période de commentaires publics et le rapport final qui peut être présenté au Conseil ensuite. « Cela ne nous concerne plus », disent les gens. Moi personnellement, je pense que la communauté, non seulement la communauté At-Large, mais la communauté dans son ensemble, y compris le Conseil, doit pouvoir recevoir ces propositions avec un esprit ouvert et de voir ce que cela peut faire pour que les problèmes dont les gens se plaignent puissent être résolus.

C'est une série de réflexions que nous vous proposons pour permettre aux gens qui veulent vraiment d'analyser le fonctionnement des choses. Je pense que les personnes de la communauté At-Large n'ont pas vraiment tous lu la proposition dans son ensemble et en profondeur et devraient le faire.

TOM MCKENZIE:

Merci beaucoup, Tim.

Nick, il y a eu une question sur les réunions et la possibilité d'éliminer la réunion mondiale d'ATLAS. Est-ce que vous voulez en parler ?

NICK THORNE:

Oui. Je voudrais aborder ici deux problèmes. D'abord, ce que Stephane a dit, pour reprendre une petit peu aussi ce que Tim a dit. Je crois que ce que nous voudrions voir, c'est nos propositions et que nos propositions soient analysées de manière sérieuse, non pas comme une réaction de défense, mais soient analysées dans leur ensemble par le Conseil et par la communauté d'At-Large et de l'ALAC dans son ensemble. Nous voulons, au cours de ce processus, comprendre d'abord ce qui s'est passé avec la recommandation de Westlake, et j'espère que ce processus de disparition d'un rapport n'arrive pas à notre propre rapport maintenant.

Pour répondre à ce que Tijani a dit, Tijani, vous avez raison d'une certaine façon. Le fait de passer de réunions régionales régulières pour la communauté At-Large, pour la partie au niveau des utilisateurs, va remplacer des réunions annuelles. L'objectif, c'est que nous aurons normalement une augmentation importante du nombre de membres d'At-Large et de personnes qui vont participer activement au processus d'At-Large, ce qui va réunir tout le monde dans une réunion annuelle qui, à mon avis, n'est pas vraiment bénéfique. Parce que nous pensons que des réunions régionales apporteront davantage de contacts réguliers au niveau des utilisateurs dans le système de l'ICANN avec un bénéfice qui sera mutuel.

Si l'on regarde notre rapport, vous voyez qu'il y a une proposition d'essayer ce système et puis, de faire une révision pour voir si une réunion annuelle fonctionne et est nécessaire ou pas. Donc, nous ne disons pas qu'il faut annuler cela. Nous proposons d'essayer quelque

chose de différent à moyen terme et de voir comment ça fonctionne.
Merci.

TIM MCGINNIS: Est-ce que vous me permettez d'ajouter quelque chose ?

TOM MCKENZIE: Oui, allez-y.

TIM MCGINNIS: Je voudrais répondre aussi à ce que Tijani a dit. Nous ne sommes pas une espèce de Nations Unies de l'Internet ou un modèle d'Internet, d'élaboration de politiques. Ce qu'il a dit à propos de l'élimination des groupes de travail internes, le GAC a certains groupes de travail, mais le SSAC et le RSSAC n'ont pas, par exemple, de groupes de travail internes et ils sont capables de produire des avis en temps voulu, qui sont importants et logiques, raisonnables et [inaudible]. C'est ce que nous voudrions, ce que nous attendrions d'At-Large aussi.

LARISA GURNICK: Merci beaucoup. Il nous reste juste une minute. Nous allons conclure ce séminaire web et le rapport sera présenté sur la page wiki. Il y aura un autre atelier avec ITEMS le 15 mars, à Copenhague. Les informations sont fournies dans l'action à suivre et le lien. Vous trouverez le lien pour cette réunion.

Merci à l'équipe d'ITEMS. Merci pour votre participation. Et cette réunion est terminée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]